

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE FAITE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ



PORTANT SUR 2 247 678 ACTIONS IEC PROFESSIONNEL MEDIA REALISEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AUTORISE PAR L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2010

PRÉSENTÉE PAR  **Kepler**
Capital Markets

Prix de l'offre : 1,20 € par action IEC Professionnel Media

Durée de l'offre : 10 jours de négociation



Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée, apposé le visa n° 10-419 en date du 29 novembre 2010 sur la note d'information établie par la société IEC Professionnel Media.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les "Autres Informations" relatives à IEC Professionnel Media (notamment juridiques, comptables et financières) ont été déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers et mises à disposition du public le 30 novembre 2010.

Ces documents sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et d'IEC Professionnel Media (www.iecgroup.eu).
Ils peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Kepler Capital Markets
112 avenue Kleber – 75016 Paris

IEC Professionnel Media
13-15 rue Louis Kerautret Botmel – CS 76709 35000 Rennes

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peuvent, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires